

Harkis, 60 ans après, pas de pardon de la gauche ! Celle-ci préfère les émeutiers...

écrit par Jacques Martinez | 4 août 2023



Dans la plupart des affaires de délinquance voire

criminelles, la presse se croyant « bien-pensante » demande systématiquement la libération du présumé coupable surtout si celui-ci est « soupçonné » d'être d'une certaine culture. **Pour la presse « bien-pensante » le choix entre la jeune victime et le papy tireur a dû être difficile puisque les deux avaient des prénoms faisant penser qu'ils avaient la même culture.** Allait-elle pencher pour la jeunesse, la victime, ou la vieillesse, le tireur ? Pour Mahamadou au détriment de Hocine ? Ou pour Hocine au détriment de Mahamadou ? Même si je vous dis qui est la victime et qui est le tireur, cela ne vous aidera pas mais... si je vous précise qui est l'un des deux, je suis certain que vous allez me dire : **« C'est lui que cette presse condamne ! »**



En effet, Hocine est le monsieur de 82 ans qui a passé ses 20 ans, au début des années 60, à défendre -c'est insensé donc condamnable !- le drapeau... français ! Et où ? Mais en... Algérie ! Harki puis membre - excusez du peu- des Commandos Marine, il était du côté honni par certains -pas tous- des

habitants d'Algérie mais aussi de nombreux Français de l'Hexagone, ceux de gauche tel un certain Gaston Defferre, maire socialiste de Marseille, préconisant, en 1962, lors de l'indépendance de l'Algérie, de « rejeter à la mer les pieds-noirs et les harkis ».

Ces pro-FLN défendaient, qu'ils le veuillent ou non, les ennemis de la France et ils appelaient et appellent toujours les harkis « traîtres à leur Patrie » alors qu'ils défendaient le sol français ! L'Algérie était composée, comme la métropole, de départements français.

Dès lors, avec ce « détail » de la vie d'Hocine, vous comprenez la raison pour laquelle la presse « bien-

cassante » a pris, dans cette affaire, position pour la victime. Alors que, pourtant, pour cette presse, il est bien moins évident de penser aux victimes quand celles-ci se prénommaient Lola ou Enzo, pour ne citer qu'eux parmi de trop nombreux autres véritables « petits anges »... eux oubliés par les starlettes ou les « stars-bêtes », bêtes de scène ou de stade !

Voyons quelques extraits d'organes de presse s'étant insurgés contre la remise en liberté provisoire du tireur « présumé » de Charleville. Cette presse oublie de rapporter que le tireur affirme que le coup de feu est parti accidentellement alors qu'il demandait à une bande de jeunes de quitter le hall de son immeuble.

Après une vie au début sous les drapeaux puis comme petit salarié, il aspirait à une retraite paisible mais, selon lui, la gêne occasionnée par ses jeunes voisins durait depuis 9 ans. D'où la qualification donnée par le procureur de la République de Reims qui a justifié sa demande de remise en liberté provisoire d'Hocine en s'appuyant sur le fait que Mahamadou, compte tenu des circonstances ayant amené à ce drame, a été victime d'un homicide « par exaspération ».

Après le drame, le procureur avait d'ailleurs révélé que l'octogénaire avait « *indiqué lui-même qu'il était exaspéré depuis plusieurs années par la présence et le comportement d'un groupe de jeunes, et encore le soir des faits* »...

L'Humanité, parmi d'autres, n'a pas non plus accepté la justification de « l'exaspération » : « *L'expression est terrible. Elle cautionne en creux la mobilisation des soutiens de l'ancien soldat – la milice d'extrême droite qui réclame, avec une association d'anciens de la guerre d'Algérie et par le biais d'une cagnotte, la libération immédiate de celui qui serait « plus victime que coupable face à ces anti-France qui nous pourrissent la vie au*

quotidien ». »

France3 va dans le même sens en reprenant les arguments de l'avocat de la famille de la victime : « *Soulignant que « les témoignages évoquent un individu raciste », l'avocat estime qu' « habiter dans un quartier défavorisé et être de couleur ne devrait jamais être une justification à perdre la vie, à être 'tué par exaspération'« . Précisons-le : la victime était de type africain et le tireur nord-africain donc, lui, plutôt blanc, ce qui est, pour la gauche, une circonstance aggravante puisque, pour elle, il n'y a de racisme que dans un sens, pas dans l'autre...*

Le Monde rapporte, de son côté, les accusations de la soeur qui a fait une déclaration « sur les marches du tribunal judiciaire de Reims pour exprimer sa colère. » « Elle évoque « une enquête judiciaire biaisée » et une juge d'instruction « cédant à la pression de l'extrême droite ». Dixit le Monde qui s'en est pris à un des soutiens de l'ancien Commando Marine : le Président de Place d'Armes, le « site engagé de la communauté militaire », Jean Pierre Fabre-Bernadac. Celui-ci vient de publier une lettre afin de protester contre Le Monde qui, dans son article, n'a pas tenu compte de ce qu'il avait écrit dès le début de son soutien à l'ancien militaire le 15 décembre 2022 :

« D'abord je vais être clair, tout meurtre est condamnable et Hocine Abdellaoui, 82 ans, ouvrier retraité, qui a tué d'une balle Mahamadou Cissé, 21 ans, est condamnable. »

« Mais, ajoute ce Président, le vrai problème, la vraie question est autre. Car si l'ancien membre des Commandos Marine, ayant participé à la guerre d'Algérie, est bien celui qui a appuyé sur la détente, le vrai responsable ou devrais-je dire les vrais responsables sont ailleurs. »

Et il explique que Hocine était harcelé « depuis des années (par) une bande de jeunes alcoolisés et drogués. Ce face à face se passe toujours de la même manière, l'octogénaire se fait injurier, menacer puis ces « racailles » jouent à lui faire peur en barrant l'entrée de son domicile. Ils savent depuis le temps, que cet homme est un ancien harki et ne le

méprisent que d'avantage. » Pour le texte complet du Président de Place d'Armes :

<https://www.place-armes.fr/post/plus-victime-que-coupable>

Le 2 août, dans sa réponse au *Monde*, le Président de Place d'Armes note que le quotidien n'a retenu « simplement que des mots choisis qui changent le sens de l'écrit, comme « la référence à une « immigration qui enfle tous les jours », et la désignation des jeunes qui occupaient le hall de son immeuble comme des « racailles ». Aussi reprenons l'Article et voyons comment le journaliste du « Monde » tente de faire passer « Place d'Armes » pour une association sectaire et extrémiste. »

Texte intégral de sa réponse au Monde :

<https://www.place-armes.fr/post/réponse-de-pa-à-l-article-du-journal-le-monde?>

À ce jour, la justice a repoussé -c'est assez rare pour le souligner- les arguments venant de la gauche pour donner raison à ceux, plutôt à droite, qui demandaient la remise en liberté de l'octogénaire ayant servi la France, alors que peu d'habitants d'Algérie l'ont fait, pour défendre les Français vivant dans ces départements « d'outre-Méditerranée », en grande majorité des familles modestes (1) et non des familles aisées de « riches colonialistes » qui, en 1962, avaient disparu de ce pays depuis des lustres... Pays qui n'avait aucun nom quand les Français sont arrivés : « Ce nom Algérie, utilisé pour la première fois en 1686 par Fontenelle dans *Entretiens sur la pluralité des mondes*, est officiellement adopté le 14 octobre 1839 par Antoine Virgile Schneider, ministre de la Guerre. » Selon le site A24 :

<https://amazigh24.com/origine-date-nom-algerie>

(1) Familles modestes dont la mienne faisait partie : mère au foyer, père sous-officier mécanicien de l'Armée de l'air, ancien FFL et cinq garçons... La première ancêtre ayant vécu en Algérie est née en 1852 sur

le bateau entre Marseille et Alger de parents cantiniers des Armées Napoléoniennes venus de... Lorraine !- D'où mon soutien aux... Harkis !

JACQUES MARTINEZ, ex-journaliste □de RTL (1967-2001), l'AFP, le FIGARO, le PARISIEN...